



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Jean-Marc LANGE (directeur), Muriel GUEDJ et Frédéric TORTERAT (directeur/trice.s adjoint.e.s)

Secrétariat Gestion : Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr) et Awatif TAHIRI (awatif.tahiri@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL et Site Web : Philippe GABRIEL

Courriels : jean-marc.lange@umontpellier.fr, muriel.guedj@umontpellier.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr

Compte rendu du Conseil du 27 novembre 2020

Présent.e.s au Conseil :

Jean-Marc Lange, Frédéric Torterat, Awatif Tahiri, Éric Maleyrot, Sylvain Wagnon, Valérie Munier, Catherine Dupuy, Brigitte Louichon, Kevin de Checchi et Maëlle Manent.

Excusé .e.s :

Muriel Guedj, Sylvain Connac, Capucine Huet, Aurélie Chesnais et Bénédicte Pouilleux.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Point financier lié à la dotation
2. Lancement des demandes du premier AAF de l'exercice 2021
3. Examen des demandes d'association ou de rattachement (6)
4. Questions diverses

1. Point financier lié à la dotation

Le Conseil salue unanimement le travail remarquable accompli par Awatif Tahiri, qui a pris en main le secrétariat-gestion du LIRDEF en l'absence de Bénédicte Pouilleux, et dans des conditions matérielles et de formation particulièrement compliquées.

Pour ce qui relève du point spécifié de l'OJ à ce stade :

- Concernant les investissements, quasiment l'ensemble du budget a été dépensé à ce jour et les marges de manœuvre sont tout à fait congrues.
- sur les 6000 euros prévus au titre des AAF Doctorants 2020, à ce jour 4270 euros sont recensés en termes de dépenses. Certaines demandes de matériels peuvent encore parvenir au Secrétariat d'ici le 30 novembre (un avis est envoyé dès ce 27-11 sur liste de diffusion).
- sur les 25000 euros prévus au titre des AAF EC, sont recensés à ce jour 4809 euros dépensés (ce montant est néanmoins sous-évalué à ce stade).
- pour ce qui relève des soutenances de thèses, sur 12000 euros prévus, seuls 2540 euros ont été recensés (là aussi, le recensement est en cours de consolidation mais on peut estimer ce montant comme stabilisé).

Pour ce qui relève des avoirs correspondant aux réservations effectuées sur le projet porté par Brigitte Louichon (montants TALC) et non concrétisées, à l'Hôtel des Arts, le problème est en cours de résolution. Il en est de même pour – de 6 à 10 – autres dossiers en cours de confirmation.

Décision : Compte tenu des possibilités de montants restant au sein de la dotation, le Conseil décide à l'unanimité de lancer un appel dès ce jour, le 27 novembre, tel que ci-dessous :

Le LIRDEF recense en ce moment les engagements financiers effectivement réalisés sur la dotation 2020 en vue de la clôture budgétaire. Dans la perspective d'éventuels montants non dépensés sur la dotation globale, le Conseil de l'UR propose à tou.te.s d'indiquer des frais susceptibles d'être engagés d'ici le 5 décembre.

Les demandes sont à adresser pour le 2 décembre au plus tard, 17h, à muriel.guedj@umontpellier.fr, jean-marc.lange@umontpellier.fr, et frederic.torterat@umontpellier.fr, avec copie à awatif.tahiri@umontpellier.fr

Les éventuels arbitrages seront effectués, avec retour au Conseil, par l'équipe de Direction le 3 décembre en journée.

Demande est formulée par Frédéric Torterat concernant un doctorant du LIRDEF, Vijayan AGNEESWARAN, qui s'est rendu du 9 octobre au 27 novembre au LIRDEF depuis Chennai (Inde), à ses propres frais, pour une aide sur la base du reliquat lié au budget des AAF Doctorant.e.s 2020. L'intéressé avait formulé une demande d'aide dans le cadre du soutien aux mobilités étudiantes de l'ED 58, qui n'avait pu accéder à sa requête au nom du principe de non-remboursement de la mobilité entrante.

Décision : le Conseil consent à ce qu'une aide financière, exceptionnelle compte tenu des circonstances du présent exercice, soit allouée à l'intéressé sur la base du montant restant sur le budget AAF Doctorant.e.s 2020, une fois que toutes demandes en cours auront été satisfaites sur cette ligne budgétaire.

2. Lancement du premier AAF 2021

Le lancement de cette première campagne d'AAF coïncide avec le calendrier de la Commission Recherche de la FDE, de sorte à ce que les intéressé.e.s envisagent les proportions dans lesquelles ils/elles solliciteront les deux appels de manière éventuellement concomitante.

Décision : Le calendrier est donc le suivant : **lancement de l'appel dans la semaine du 30 novembre, et échéance au 30 janvier 2021.**

3. Traitement des demandes d'association

Les demandes sont examinées en Conseil, qui statue comme suit :

- . M. Michaël CANU : avis favorable pour une audition au 11 décembre
- . Mme Carole GOMEZ-GAUTHIÉ : avis favorable pour une audition au 11 décembre

- . M. Fabien GROENINGER : avis favorable pour une audition au 11 décembre
- . M. Tommy TERRAZ : avis favorable pour une audition au 11 décembre
- . Mme Marlène LEBRUN (MCF HDR) : avis favorable pour devenir directement associée au LIRDEF.

. Mme Audrey DE CEGLIE demande un rattachement au LIRDEF au titre de son activité d'EC, point discuté au sein du Conseil, qui confirme son plein intérêt pour cette collaboration (l'intéressée est déjà associée au LIRDEF).

En revanche, le Conseil rappelle les implications financières d'un rattachement d'EC au Laboratoire et propose à Audrey DE CEGLIE de s'inscrire dans l'agenda scientifique et les projets de l'UR dans un premier temps.

Décision : le Conseil de l'UR auditionnera M./Mme.s Canu, Gomez-Gauthier, Groeninger et Terraz le 11 décembre. Mme Lebrun, MCF HDR retraitée, est membre associée dès ce 27 novembre.

Il est décidé également de diligenter au plus vite l'insertion des membres nouvellement associés dans les listes de diffusion.

4. Questions diverses

. Le Conseil s'inquiète d'annulations non prises en compte, avec des cas de doubles paiements, auprès de Travel Planet, avec par conséquent de possibles sur-facturations. Awatif Tahiti explique que dès lors qu'un bon de commande a été produit – notamment sur les budgets INSPÉ –, cela génère une dépense qui concerne également les commandes annulées. De ce fait, plusieurs doublons existent et le LIRDEF tâche de récupérer au plus vite les avoirs correspondants.

Consigne est donnée par le Conseil, auprès des porteur/euse.s des projets, de dépenser au plus tôt les avoirs éventuellement produits ou cumulés auprès de l'agence.